ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IUFM

Question au Gouvernement n° 2159

Texte de la question

RÉFORME DES IUFM

M. le président. La parole est à M. Pascal Deguilhem, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Pascal Deguilhem. Avant de poser ma question, je voudrais rappeler à M. Woerth que ce sont son gouvernement et sa majorité qui ont, il y a quelques semaines, voté contre notre proposition de loi sur le régime de retraite complémentaire obligatoire pour les conjoints et aides familiaux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, les inspecteurs d'académie ne passent pas pour être des agitateurs irresponsables et déloyaux à l'égard de leur ministre de tutelle. Ils vous ont néanmoins interpellé récemment sur les conséquences négatives, et même inquiétantes, des décisions prises actuellement quant à l'affectation, le service et les modalités de formation des futurs professeurs stagiaires.

Tout comme les enseignants formateurs qui encadrent les nouveaux collègues, ils sont consternés de constater que l'affectation des lauréats du concours sur un poste à temps plein rendra leur entrée dans le métier bien plus difficile qu'auparavant.

Comment imaginer qu'un jeune enseignant nommé à temps complet, et qui aura naturellement aussi à préparer ses cours, disposera du temps nécessaire à la réflexion et à la concertation ? De quels moments disposera-t-il pour profiter de l'expertise de son enseignant tuteur ? Votre réforme et les conditions de sa mise en oeuvre - nous l'avons dit et répété à votre prédécesseur - suppriment totalement la passation d'expérience entre anciens et nouveaux enseignants.

À l'évidence, ces dispositions qui ont uniquement pour but de diminuer la charge budgétaire de l'éducation nationale présentent le risque de nuire sérieusement à la qualité de l'enseignement et à la sécurité professionnelle des jeunes enseignants, amenés à exercer un métier difficile. Elles poseront également de multiples problèmes aux rectorats et aux inspections académiques.

Monsieur le ministre, on ne peut pas faire d'économie sur la formation pédagogique des enseignants ; elle est indispensable à la réussite des élèves. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)* Celles et ceux qui souhaitent défendre un service public d'éducation de qualité vous ont posément alerté. Allez-vous les entendre ? Allez-vous revenir sur tout ou partie de ces dispositions ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Henri de Raincourt, ministre chargé des relations avec le Parlement.

M. Henri de Raincourt, *ministre chargé des relations avec le Parlement.* Mesdames, messieurs les députés, je vous présente les excuses de mes collègues Luc Chatel, qui accompagne le Président de la République en Chine, et Valérie Pécresse, qui est souffrante.

Le Gouvernement n'a pas du tout l'intention de faire des économies sur la formation, en particulier sur la formation des maîtres, car nous considérons qu'il s'agit d'un atout majeur pour notre pays. C'est tout le sens de la réforme aujourd'hui menée pour améliorer le contenu de cette formation sans négliger l'expérience au profit des élèves.

Vous le savez, monsieur le député, dès la rentrée prochaine, les étudiants qui souhaitent devenir enseignants et passer les concours de l'éducation nationale devront justifier de cinq années d'études.

M. Pascal Deguilhem. Ça n'est pas le problème !
M. Henri de Raincourt, *ministre chargé des relations avec le Parlement.* Nous élevons donc le niveau de la qualification. En outre, nous organisons la formation en alternance dans les classes.
Tel est, monsieur le député, le sens de la réforme que nous menons : des professeurs mieux formés, mieux payés et mieux considérés.
M. Yves Durand. C'est n'importe quoi !
M. Henri de Raincourt, *ministre chargé des relations avec le Parlement.* Quant aux locaux, vous le savez très bien, un travail de proximité est actuellement conduit à la demande de ma collègue Valérie Pécresse.
Nous ne devons donc pas parler des mêmes choses *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR)* parce qu'il est bien certain à nos yeux que la formation est une priorité absolue pour l'avenir. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : M. Pascal Deguilhem
Circonscription : Dordogne (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2159
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Relations avec le Parlement
Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 avril 2010
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 avril 2010